

**RÉUNION DU CONSEIL
26 NOVEMBRE 2024**

Mardi, le 26^e jour du mois de novembre 2024, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 18 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Christian Raby, conseiller;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Line Toupin, conseillère;
Un poste vacant;

Est absent :

M. Patrice Moore, conseiller;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
 1. Ouverture de la séance
 2. Présentation de l'ordre du jour
 3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Embauche d'un journalier spécialisé
 4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
 5. Clôture de la séance

3. **AFFAIRES NOUVELLES**

2024-11-125

- 3.1 **EMBAUCHÉ D'UN JOURNALIER SPÉCIALISÉ**

CONSIDÉRANT la démission de M. Pierre St-Jean comme journalier spécialisé au sein du Service de la voirie;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues durant l'affichage de ce poste;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder à l'embauche de M. Steve Lefebvre pour occuper un poste de journalier spécialisé régulier à temps complet au sein du Service de la voirie ;

QUE son entrée en fonction est prévue le 27 novembre 2024 et que M. Lefebvre est assujetti à la convention collective en vigueur.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

5. **2024-11-126**
CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 18h32.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-
trésorière